

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 20 novembre 2015*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Étaient Présents : M. CORREIA, Mme MAZIERE, Mme MARTY, Mme MAILLOCHON, M.SARRAZIN, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, M. BARRAULT, Mme SAISON

Absents excusés : M. MOUNOURY, pouvoir à M. CORREIA  
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN  
M. BOUCHER, pouvoir à Mme NOTOT  
M. HOUSSINOT

Madame MAILLOCHON est élue secrétaire.

En l'absence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire, Monsieur CORREIA Adjoint délégué préside la dite séance.

Observe une minute de silence en mémoire des victimes des attentats du 13 novembre 2015.

## LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ Vu le marché simplifié de travaux signé le 12 juin 2015 concernant les travaux de couverture au 5 Rue des Montceaux avec la SARL ECRA,

Considérant les travaux supplémentaires à réaliser, constatés après la dépose de l'ancienne couverture,

**Autorise** Monsieur José CORREIA, Adjoint délégué en l'absence du Maire, à signer l'avenant n° 1 du marché simplifié de travaux d'un montant de 4.507,35 €TTC avec la SARL ECRA.

*16 voix POUR*

◆ Après avoir entendu l'exposé de Mesdames MARTY et MAILLOCHON sur la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

**Décide** de reprendre la procédure de révision du POS valant élaboration du PLU décidée par délibération du 12 mai 2006,

*16 voix POUR*

◆ **Autorise** Monsieur CORREIA, Adjoint délégué en l'absence du Maire, à signer la convention d'objectifs avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne prévoyant une mission

de conseils et assistance portant sur un accompagnement de la Commune dans son travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme dans sa relation au bureau d'étude retenu, maître d'œuvre de sa réalisation.

*16 voix POUR*

◆ Considérant les besoins de financement pour l'opération de réhabilitation de 22 logements situées 1 et 3 Rue de l'Antiquin et 1 et 3 Impasse du Parc, l'ESH du VAL DE SEINE SOVAL a décidé de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un prêt d'un montant de 559.590 € pour lequel elle demande à la Commune de CORBREUSE d'apporter sa garantie.

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement proposée par la Caisse des Dépôts et Consignations, décide d'accorder sa garantie pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100 % (quotité garantie), augmenté de tous intérêts de retard, commissions, indemnités, rompus, frais et accessoires, au titre du contrat de prêt contracté par l'emprunteur.

*16 voix POUR*

◆ Autorise Monsieur CORREIA, Adjoint délégué en l'absence du Maire, à verser l'indemnité de Conseil, au titre de l'exercice 2015, à Monsieur TAVENARD, comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune, soit 487,70 € Brut.

*16 voix POUR*

◆ Après avoir entendu le rapport de M. CORREIA, la Commune décide de contracter un prêt d'un montant de 400.000 € dans les conditions suivantes :

Montant : 400.000 €  
Durée : 15 ans  
Périodicité : Annuelle  
Taux : 1.93 %

Possibilité de garantie de taux jusqu'à fin novembre 2017, pour un encaissement de 30% minimum du montant réservé dans les 3 mois de la réservation et le solde au plus tard fin novembre 2017 :

- ◆ Amortissement constant ou progressif
- ◆ Base de calcul : 360/360
- ◆ Conditions de remboursement anticipé à partir d'un taux fixe possible à chaque échéance avec indemnité actuarielle
- ◆ Déblocages à notre convenance jusqu'à fin novembre 2017 sous réserve de réaliser 30% minimum dans les trois mois de la réservation
- ◆ Amortissement calculé sur la somme réservée 3,6 ou 12 mois après le 1<sup>er</sup> tirage selon la périodicité choisie
- ◆ Paiement des intérêts sur les sommes débloquées
- ◆ Commission : 0.10%

**Autorise** Monsieur CORREIA, Adjoint délégué en l'absence du maire, à signer le contrat de prêt avec le crédit agricole d'Ile de France.

**Autorise** Monsieur CORREIA, Adjoint délégué en l'absence du maire, à procéder sans autre délibération aux demandes de versements de fonds et aux remboursements des sommes dus dans les conditions prévues par le contrat de prêt.

◆ **Autorise** le transfert de crédits suivants :

Dépenses compte 21311-022 réaménagement mairie	- 2 200 €
Dépenses compte 21318-118 travaux 5 rue des Montceaux	+ 2 200 €

*16 voix POUR*

**Authorise** le transfert de crédits suivants :

Compte 6067 fournitures scolaires	+ 700 €
Compte 022 Dépenses imprévues	- 700 €
Compte 6332 cotisations versées au FNAL	+ 80 €
Compte 6336 cotisation CNFPT et CIG	+ 350 €
Compte 6338 autres impôts	+ 40 €
Compte 6413 personnel non titulaire	+ 26 000 €
Compte 6451 cotisations URSSAF	+ 5 800 €
Compte 6454 cotisations aux ASSEDIC	+ 2 700 €
Compte 6455 cotisations pour assurance du personnel	+ 4 450 €
Compte 6456 versement au FNC du supplément familial	+ 1 200 €
Compte 6475 médecine du travail	+ 300 €
Compte 6411 personnel titulaire	- 20 000 €
Compte 6453 cotisations aux caisses de retraite	- 1 000 €
Compte 6226 honoraires	- 9 920 €
Compte 022 dépenses imprévues	- 10 000 €

*16 voix POUR*

**Authorise** le transfert de crédits suivants afin de régulariser le compte 020 Dépenses Imprévues

Dépenses compte 020 dépenses imprévues	+ 472.39 €
Dépenses compte 21311-022 réaménagement mairie	- 472.39 €

*16 voix POUR*

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Exposition sur le Tibet demandée pour les 19 et 20 décembre 2015 : Foyer occupé aux dates souhaitées.
- Boulangerie fermée. Dépôt de pains au café et chez VIVAL.
- Suite aux travaux de voirie, les panneaux « STOP » de la Rue de l'Antiquin avaient été recouverts. Dans un souci de sécurité routière, il est décidé de découvrir les panneaux en attendant que la commission « circulation » se réunisse et fasse des propositions de règles de circulation concernant la rue en question.
- Demande d'un administré pour mettre du gravillon dans l'allée du jardin public.
- Mise au point pour le déroulement des élections régionales.
- Monsieur CORREIA fait le point sur la réunion départementale des maires qui a eu lieu à la Préfecture le 20 novembre pour la mise en œuvre des mesures consécutives aux attentats du 13 novembre 2015.
- Elagage des arbres les 2 et 4 décembre 2015.
- Rappel de « l'Opération Sapins » en collaboration avec l'association « la souris en herbe ».
- Repas des seniors le dimanche 29 novembre à 12 h au restaurant scolaire. Les conseillers municipaux sont invités à l'apéritif.
- Monsieur CORREIA rappelle le souhait, déjà émis par le conseil municipal, d'avoir au moins deux référents, parmi les élus, par quartier du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55